

- Enquête Immonot -

Quelle est la place des femmes lors d'un achat immobilier ?

Un achat immobilier se réalise souvent à deux, avec parfois un investissement inégal au sein du couple. À l'approche de la Journée de la Femme, Immonot.com a interrogé ses internautes pour connaître la répartition des tâches : qui choisit l'emplacement ? Qui fait les visites ? Qui rembourse le prêt ? Qui s'occupe des formalités administratives ? Qui s'occupe des tâches ménagères et des enfants ?

L'enquête révèle que la parité n'est pas vraiment respectée dans le foyer.

Enquête réalisée auprès de 710 internautes en février 2018.

Les chiffres-clés de l'enquête :

- La recherche des biens est réalisée par Madame dans **32,5 %** des cas
- Le choix final est pris à deux dans **55,2 %** des cas
- **56,5 %** des femmes gèrent seules les formalités administratives
- **65,4 %** des couples remboursent leur prêt immobilier ensemble
- Les femmes décident en matière de décoration pour **59,2 %** des couples
- Les tâches ménagères sont majoritairement le monopole des femmes quand la gestion des enfants se fait à 2 dans **51,5 %** des cas

Recherche immobilière : un point pour chacun !

Le choix de l'emplacement du bien se fait majoritairement à deux (56,8%). Toutefois, Madame se charge de le faire seule dans 36,9% des cas contre 6,3% pour Monsieur. Une fois le projet décidé, **c'est Madame qui épluche les annonces immobilières (56,5%).** Côté visites, on retrouve un certain équilibre avec une participation des 2 conjoints dans 62,1% des cas. Idem pour le choix final : **il est pris par le couple dans 55,2% des cas.** Notons toutefois que Madame fait ce choix seule dans 36,9% des cas contre 7,9% pour Monsieur.

Financement et formalités : les femmes s'investissent de plus en plus

La gestion des dossiers, des contacts avec la banque, le notaire... **ce sont les femmes qui marquent un point sur ce sujet avec un score de 56,5 %** contre 23,1 % pour le couple et 20,5 % pour Monsieur. L'an dernier, pour une précédente enquête d'immonot.com, à la même question, les hommes étaient 41 % à déclarer gérer les formalités administratives. Pour le financement du projet et le remboursement du prêt, c'est le couple qui l'emporte avec **un financement réparti à part égale dans 43,7 % des cas, le prêt étant remboursé par le couple dans 65,4 % des cas.** Cependant, les femmes indiquent participer davantage au financement dans 27,4 % des cas contre seulement 11,5 % des hommes. Une fois installés en ménage, pas de changement majeur, **les factures sont réglées par le couple dans 46,9 % des cas.** Mais là encore, Madame déclare le faire majoritairement dans 37,9 % des cas contre 15,2 % pour Monsieur.

Aménagement intérieur et extérieur : chacun son territoire

L'aménagement intérieur du foyer est plutôt une préoccupation féminine puisque le choix de **la décoration est fait majoritairement par Madame (59,2%)**, même si pour 37,9% des couples elle se choisit ensemble. **En revanche, côté bricolage et jardin, c'est Monsieur qui gère (respectivement 47,3% et 34,5%)**. Mais Madame n'est pas en reste sur le jardin avec un score de 33,8%.

Tâches domestiques et parentales : une répartition inégale

Les tâches domestiques sont majoritairement le monopole des femmes (61,4% pour le ménage, 62,1% pour la cuisine et 53,1% pour les courses), **les hommes s'impliquant plutôt dans les tâches parentales (51,5% des couples s'occupent des enfants ensemble)**. Aussi, quand le foyer décide de partir en vacances, c'est le couple qui choisit la destination ensemble dans 57,7% des cas.

À propos d'Immonot.com

Immonot.com est un portail immobilier du [Groupe Notariat Services](#) qui propose aux particuliers plus de 85 000 annonces immobilières de notaires sur toute la France. Riche en contenus, le portail a pour vocation d'informer les particuliers sur les missions du notaire et les dernières mesures juridiques, fiscales et immobilières. Les internautes peuvent également retrouver toute l'actualité du secteur immobilier et les conseils des notaires en vidéo. En parallèle, Immonot.com propose un service de ventes interactives « [36h immo](#) », qui permet de réaliser une transaction immobilière en ligne, à mi-chemin entre la vente classique et la vente aux enchères.

Immonot.com est également disponible en version mobile, sur Appstore et Android Market.

Retrouvez l'actualité d'Immonot sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [Linkedin](#), [Google +](#) et [Youtube](#)

À propos du Groupe Notariat Services

Entreprise familiale forte de 50 années d'expérience, le Groupe Notariat Services est dédié à la promotion de la profession notariale. Spécialisé dans les nouvelles technologies, le Groupe conçoit et réalise divers outils de communication pour les notaires : sites internet, logiciels, objets publicitaires et prestations graphiques. La société édite également 20 magazines d'informations et d'annonces immobilières notariales, diffusés dans toute la France. Afin d'apporter un nouveau souffle à la profession, le Groupe a créé les [Assises de la Négociation Immobilière Notariale](#), qui réunissent une fois par an les professionnels du secteur et proposent de nombreuses formations. Enfin, Notariat Services est à l'origine du premier [réseau national de la négociation immobilière](#).

Contact presse :

IMMONOT.COM – Marine LACOTTE / Angélique BOUCHAUD
mlacotte@immonot.com – 05 55 73 80 18